

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MEROIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

VENDREDI, 28 SEPTEMBRE 1883.

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
28 septembre 1883

LA POLLE

(Suite)

La femme partit. Gabiron et le concierge enlevèrent le blessé dans son fauteuil et, secondée par Francesca, qui soutenait la tête de son cher maître, ils le transportèrent dans sa chambre, qui faisait suite au salon. Le plus doucement possible et avec beaucoup de précautions, ils le déshabillèrent et le couchèrent dans son lit.

Presque aussitôt, le comte se sentit beaucoup mieux. La position horizontale lui était favorable. Il avait prononcé quelques mots, d'une voix faible, lorsque le médecin arriva.

— Voyez, lui dit Gabiron, en lui montrant le blessé M. Pierre Rousseau, continua-t-il, a été victime, tout à l'heure, d'une tentative d'assassinat; il a été frappé dans le dos d'un coup de poignard.

Le docteur s'approcha du lit, aida le comte à se remettre sur le côté, déchira la chemise ensanglantée et examina la plaie.

— Il faut que je retourne chez moi, fit-il.

— Pourquoi? demanda Gabiron.

— On ne m'a pas dit de quoi il s'agissait, et je n'ai pas apporté les objets qui me sont nécessaires.

— Tout ce dont vous pouvez avoir besoin se trouve ici, monsieur. Regardez.

Et Gabiron ouvrit un meuble vitrine sur les rayons duquel il y avait toute une petite pharmacie et un certain nombre d'instruments de chirurgie.

— Je suis chez un confrère, pensa le docteur.

— Monsieur le docteur, reprit Gabiron, tout ce qu'il y a là est à votre disposition.

— C'est bien, dit le médecin. Il commença par sonder la plaie, autour de laquelle le sang avait fini par se coaguler.

— La lame a dévié, répondit-il à une interrogation muette de Gabiron; tout en pénétrant assez profondément dans les chairs, elle a heureusement rencontré l'omoplate. De la façon dont le coup a été porté, d'une main sûre, le fer devait traverser le pommou gauche et atteindre le cœur; c'eût été, dans ce cas, la mort presque instantanée. Le blessé a dû faire, au moment où il a été frappé, un mouvement brusque qui l'a sauvé... Vous pouvez vous rassurer, ajouta-t-il, aucun organe n'est atteint et la blessure n'a pas un caractère dangereux.

— Bon! fit Gabiron.

Le comte poussa un long soupir et la muette tomba à genoux en levant vers le ciel ses mains tremblantes.

Le médecin avait tout sous la main. Il eut bientôt lavé la plaie et fait son pansement.

— Maintenant, dit-il, quand il est terminé, ma présence n'étant plus nécessaire, je me retire; le blessé a perdu beaucoup de sang, il est très faible, il faut le laisser reposer pendant quelques heures. Je reviendrai ce soir. D'ici là, comme la fièvre va augmenter, s'il demande à boire, on lui donne une ou deux cuillerées de cette potion que je viens de préparer.

Gabiron accompagna le médecin jusqu'à la porte.

— C'est ici, chez lui, que M. Rousseau a été frappé? demanda-t-il.

— Oui.

— Quel était le mobile du crime?

— Le vol.

— Connait-on le voleur?

— Ils sont deux.

— Ah! Et ils se sont échappés?

— Non. Un de mes amis et moi nous sommes arrivés pour les empêcher de commettre l'assassinat et les arrêter.

— Où sont-ils?

— Ici, dans la pièce où s'est passé le drame, les jambes et les bras solidement liés, et gardés à vue par surcroît de précautions.

— Est-ce que vous n'avez pas envoyé chercher le commissaire de police?

— Pas encore.

— Mais c'est ce que vous devez faire.

— Plus tard.

— Qu'attendez-vous?

— Les ordres de M. Rousseau.

— La victime ne peut avoir d'autre intention que celle de livrer ces malfaiteurs à la justice.

— Sans doute, monsieur; mais pour certaines raisons d'un intérêt majeur, je crois devoir ne point me presser d'ébruiter la chose. Je vous le réjette, j'attendis la décision de M. Rousseau; je ne puis rien faire avant.

Je vous ai accompagné, monsieur le docteur, pour vous prier de ne pas dire, au moins jusqu'à demain, pourquoi vous avez été appelé chez M. Rousseau.

— C'est le secret que vous me demandez?

— Oui, monsieur le docteur.

— Je garderai le silence.

— Merci.

Ils se saluèrent et Gabiron referma la porte. En se retournant ses yeux tombèrent sur l'ardoise qui servait à la muette pour annoncer les visiteurs à son maître.

— Oh! fit-il, après avoir lu ce que Lory avait écrit sur l'ardoise.

Puis un éclair sillonna son regard et un sourire singulier courut sur ses lèvres.

A côté de l'ardoise il y avait une éponge dans une soucoupe de porcelaine. Il la prit et effaça l'autographe de Lory. Cela fait il traversa le salon et entra dans le cabinet du comte, où Noiro, toujours armé de son revolver, faisait bonne garde.

Gabiron jeta un regard sombre sur les bandits qui, en se tordant et en rampant, étaient parvenus à se rapprocher l'un de l'autre, afin d'échanger quelques paroles à voix basse.

— Eh bien? interrogea Noiro.

— Il est extrêmement faible.

— Qu'a dit le médecin?

— La blessure, jusqu'à présent ne paraît pas dangereuse, répondit Gabiron.

— Quelle bonheur! s'écria Noiro dont le front s'éclaira.

Il montra à Gabiron les pièces d'or qu'il avait ramassées et placées sur le bureau.

— Mais ce n'est pas tout, dit-il; je n'ai pas voulu le fouiller, le brigand, mais je suis sûr qu'il a les poches pleines.

— Soyez tranquille, Noiro, nous les viderons avant qu'on l'emmène d'ici.

— J'ai aussi ramassé, près de la fenêtre, la lettre que voilà.

— Ah! fit Gabiron.

La lettre était posée sur son enveloppe; il prit l'une et l'autre et les examina avec attention.

— On a su trop bien écrire l'adresse de M. Rousseau pour qu'on n'ait pas écrit avec intention la lettre d'une façon illisible pensa-t-il. Il fallait occuper la victime, détourner son attention d'une manière quelconque pour pouvoir la frapper, et on a imaginé cela.

Il tourna le feuillet pour voir la signature.

Le mot "marquis" était assez lisiblement tracé, mais on pouvait mettre au défi l'expert en écritures le plus habile de deviner que les pattes de mouches fantaisistes qui suivaient composaient ce prénom et ce nom "Adrien de Verveine."

Gabiron hocha la tête, et ce même sourire singulier, qu'il avait eu en passant l'éponge sur l'ardoise, reparut sur ses lèvres.

Il remit la lettre et l'enveloppe sur le bureau.

A ce moment le concierge se montra sur le seuil de la porte.

— Monsieur Gabiron, dit-il, M. Rousseau vous demande.

L'agent se rendit aussitôt dans la chambre du comte. Théodore venait de rentrer. Sous le coup d'une émotion terrible, le fidèle serviteur, que M. de Lasserre avait envoyé chez la marquise de Montperry, apportait la réponse verbale de la marquise; Gaston de Limans et de Charmelle n'étaient pas encore le retour à Paris.

— Rien, toujours rien, dit le comte à Gabiron d'un ton douloureux; madame de Montperry, sur laquelle je comptais, est impuissante comme nous.

D'un signe il congédia Théodore et Francesca qui se retirèrent aussitôt.

— Je vous ai fait appeler, Gabiron, reprit-il, parce que j'ai besoin de causer avec vous; je me sens encore assez fort pour cela, et je veux profiter de ce moment de répit que me laisse la fièvre, qui ne tardera pas à s'emparer de moi; demain, dans quelques heures peut-être, je ne pourrai plus parler.

— Est-ce que vous vous sentez plus mal?

— Non, Dieu merci! j'ai perdu beaucoup de sang, et je prévois quelles sont les suites de mon épuisement. Pendant huit jours, peut-être plus longtemps, je ne serai capable de rien; il est bon que je prenne certaines dispositions. Vous m'avez sauvé la vie, mon ami; je saurai reconnaître le service que vous m'avez rendu. Je ne comptais pas sur votre secours, car je vous attendais plus tard, à l'heure où vous venez d'habitude. Si vous avez quelque chose à me dire, parlez, je vous écoute.

— J'ai à vous instruire d'un fait qui me paraît avoir une certaine importance.

— Dites, dites vite.

Gabiron commença par parler au comte de ses soupçons sur madame Darand, ce qui l'avait décidé le matin même, à lui faire une visite. Ensuite il raconta, aussi exactement que possible, sa conversation avec la concierge de la rue Davy.

Le comte s'était soulevé sur son lit et avait écouté les yeux flamboyants.

A c. n'inter.

— Ce pauvre perclus, femme invalide, sœur, mère, ou fille peut devenir le modèle de santé avec quelques bouteilles des Amers de Houblon. Voulez-vous les laissez souffrir? Quand ils peuvent être guéris si facilement?

KIDNEY-WORT

A été reconnu comme la meilleure cure pour

Maladies des Rognons.

Est-ce que le mal de dos ou une urine chargée de montrant que vous êtes victimes de cette maladie? Alors n'hésitez pas; employez le Kidney-Wort au plus tôt, (les pharmaciens le recommandent) et il fera rapidement disparaître la maladie et rendra la santé.

PEMMES.— Pour maladies de votre sexe, telles que douleurs et faiblesses, le Kidney-Wort est insurpassable et agira promptement et sûrement.

Pour les deux sexes.— Incontinence, rétention d'urine, dépôts visqueux, etc., douleurs sourdes et continues, tout cède à son action curative.

Vendu par tous les pharmaciens. Prix \$1.00.

KIDNEY-WORT



Composé Végétal DE Lydia Pinkham

Cure positive pour toutes les maladies pénibles et les faiblesses si communes chez notre meilleure population du sexe féminin.

Un remède pour la femme. Découvert par une femme. Préparé par une femme.

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il éloigne la faiblesse, la flatuosité, débilité tout d'instinct peu stimulant et renforce l'estomac.

C'est un remède de bon goût, cette pesanteur dans le dos est toujours sûrement guérie par son usage.

Pour la guérison des douleurs de rognons, des deux sexes, ce composé n'a pas d'égal.

Le Purificateur du sang de Lydia E. Pinkham extirpera tous vestiges des humeurs du sang et donnera en même temps de la force au système de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour l'avoir.

Elles guérissent la constipation, chassent la bile et débloquent le foie. 25 cts la boîte.

Vendu par tous les droguistes. Fabrique à Stanstead, P. J.— Pour le commerce s'adresser au droguiste de gros. 26 mai 1882. — la

Questions vitales.

CHAPITRE II
(Suite)

on obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'impositions qui puissent leur résister, avec cela qui peut être employé, sans danger, par la femme la plus délicate, le plus faible invalide ou le plus petit enfant.

"Des patients flottant entre la mort et la vie."

Depuis des années, et abandonné par les docteurs qui soignent spécialement la maladie de Bright et autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris: Des femmes rendues presque folles!

Par la névralgie, la névrose, perte de sommeil et divers autres maux part culières aux femmes.

Des personnes atteintes par le Rhumatisme, l'Inflammatoire et chronique, ou souffrant du scrofale!

De Porysypole!

Fluxions rhumatisques, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature.

Ont été guéris par les Amers de Houblon; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

DOSES — Pour agir doucement sur les intestins, 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérisseuses assurées.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Désordres Biliaires, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médicament du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Eruptions, Maladies de la Peau, Hémorroides, résultant de l'indigestion ou de la Constipation, sont guéris par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciaticque, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée, par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

LES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et endossées: "Soumission pour réparation au Quai de la Reine" seront reçues jusqu'au VENDREDI 28 courant inclusivement, pour

Reparation du Quai de la Reine à Québec.

Selon la spécification que l'on peut voir en s'adressant à J. Edward Boyd, Sec., C. E., au Bureau de la Commission du Havre, Québec, chez lequel on peut aussi se procurer des blancs de soumissions imprimés.

Les soumissionnaires font not à s que leurs soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur des blancs imprimés, remplis et signés de leur propre signature.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque approuvé, pour une somme de trois cent cinquante piastres fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Lequel sera considéré si le soumissionnaire refuse d'accomplir le contrat quand il sera requis de le faire, ou s'il manque de finir l'ouvrage commencé.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 7 sept. 1883.

AVIS

Le délai fixé pour recevoir des soumissions pour les travaux susdits, est par le présent prorogé à JEUDI le 4 jour d'octobre prochain.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 26 septembre 1883.

Charbon à vendre

Charbon "Ecorais" pour poêles.

" " "Américain" pour fournaies.

" " "Anglais" pour forgo.

" " "Coke" pour fonderie.

Constamment en main et offert en vente, au plus bas prix du marché.

Par A. T. BEAULIEU, Rue Commerciale, (Farsy) Levis.

13 septembre 1883.

ANNONCES NOUVELLES

Fumier à vendre.—J. A. Couture. Prospectus.—J. M. Courtney. Chemin de fer Inter.—D. Pottinger. Moulins àoudre.—Achille Dugas. Huîtres à vendre.—Saul Talbot. Charbon à vendre.—A. T. Besulieu.

LEVIS, 28 SEPTEMBRE 1883.

A QUEBEC

L'honorable Mousseau est arrivé à Québec, hier au soir. Un grand nombre de ses amis sont allés le recevoir à la gare du chemin de fer du Nord. On remarquait les honorables Blanchet et Dionne, messieurs les députés Garneau, Amyot, Faucher de Saint-Maurice, Déchéne, Bronsseau, etc. Quand l'honorable premier ministre a paru sur la plate forme du char-palais, la foule a applaudi et crié des hurrahs.

CONTESTATIONS D'ELECTIONS

Dans la cause de l'élection contestée du comté de York-ouest, Ontario, les grils n'ont pu prouver un seul cas de corruption. Le major Gray, conservateur, garde son mandat.

Les dépêches de Montréal rapportent que le docteur Gaboury, l'élu des Castors dans le comté de Laval, a résigné son mandat que les tribunaux allaient infailliblement lui enlever. Mauvaise semaine, pour les Castors. Enfin, c'est le temps des moissons, et ces gens-là récoltent ce qu'ils ont semé.

POUR L'EUROPE

M. C. A. Dansereau est parti ce matin de New-York pour l'Europe. Ce départ a donné naissance à mille rumeurs, toutes plus sottes les unes que les autres.

Nous croyons que le but du voyage de M. Dansereau est de rétablir sa santé et pas autre chose.

Ces prétendues entrevues avec M. Sénécal au sujet de certaines questions urgentes ne sont qu'imaginaires; suffit de dire, d'ailleurs, qu'elles sortent de la boutique du Star pour que le public sache à quoi s'en tenir.

On sait que les journaux anglais, sauf quelques rares exceptions, ne pèchent pas par excès de zèle à l'égard des nôtres. Chaque fois qu'ils peuvent mettre des obstacles au succès des entreprises des Canadiens-français, ils le font sans scrupule et souvent même avec une joie mal dissimulée.

Le talent de M. Sénécal leur porte ombrage. Ils sentent l'infériorité de leurs nationaux à côté de lui et ils voudraient le perdre.

Ainsi, par exemple, on dira que M. Dansereau est allé suggérer à M. Sénécal l'achat du contrôle d'un journal de commerce de Montréal, afin de maintenir à flot les obligations du syndicat et de faire hausser ses actions le plus possible.

Tout cela pour jeter de l'eau froide sur les entreprises de notre intelligent compatriote, de faire baisser les actions du syndicat, pour dire ensuite que M. Sénécal manquait d'habileté de connaissances suffisantes dans les transactions qu'il avait à faire.

Et dire qu'il y a certains journaux canadiens-français qui ont assez peu de patriotisme pour se faire l'écho de ces feuilles mal inspirées!

Heureusement, c'est le petit nombre, et à l'étranger comme au Canada, on sait à présent de quel bois ces journalistes se chauffent.

A PROPOS DE REGISTRATEUR.

M. François Jougletier est de retour de Montréal, où il était allé plaider une cause importante en cour d'appel avec l'honorable Lacoste.

Il s'agit d'une action intentée par M. Prévost, notaire de Terrebonne, contre M. Lachance, registrateur du même lieu pour recouvrer \$136 que le demandeur prétend lui avoir été surchargés. Les registrateurs de la province voudraient faire en ce cas une tentative d'essai et perdent en première instance devant le tribunal de St-Scholastique. Ils portent maintenant leur cause devant la Cour d'Appel.

Une des questions à décider est de savoir si les registrateurs ont droit de charger pour les certificats à être apposés aux documents quand ces certificats ne sont pas demandés.

UN SUCCES

On lit dans La Minerve: Hier, vers quatre heures de l'après-midi, au moment où toute la population de notre ville était en proie à la fièvre du jour, de l'élection, du grand événement, l'Etendard annonçait fièrement, haut le front, carrément et avec certitude, — sur un tréteau noir, bas de étage et triste d'aspect — ces mots écrits à la craie, "Le succès dépasse toutes nos espérances."

La nouvelle se répandit bientôt, et les coteurs et gens du Temps colportèrent la chose.....

Le public néanmoins reste froid et attend.

Les dépêches télégraphiques et téléphoniques se succèdent l'une contredisant l'autre.

On vient à la Minerve, parce que là seulement on peut savoir à quoi s'en tenir, et toujours, et comme il y a dix, quinze et vingt jours, on leur répond: l'honorable M. Mousseau est élu par cent voix et plus.

Corruption, intrigues, tout a été mis en jeu; on le sait, on le savait depuis longtemps; mais on comptait mathématiquement et le résultat a été celui qui était prévu.

Et l'Etendard, qui savait à quoi s'en tenir aussi, disait toujours: "Nous avons la victoire!"

Et le Temps—journal bâtarde du parti libéral—disait: "Nous avons une majorité, Descaerries est élu."

Et les Castors donnaient le baiser d'alliance aux chevaliers Tant pis. Et ni les uns ni les autres ne s'occupaient de la politique du pays.

Et tous les deux disaient: tuons-le, unissons-nous et nous disputons plus tard les dépouilles opimes du vaincu.

Et le peuple a dit: non!

Et les électeurs on dit: cela n'est pas.

Et la population du comté de Jacques-Cartier s'est levée et a dit: Halte là!

Et le soir l'Etendard disait encore: "Le succès dépasse toutes nos espérances!"

Le succès, c'est la défaite. Vos espérances sont vos ambitions déçues.

Vous comptiez sur l'argent que vous avez jeté à pieuses mains et les électeurs vous ont soufflé de leur verdict.

Vous disiez: le peuple est naïf et pauvre et notre or va le corrompre.

Vous escomptiez l'avenir et le présent vous échappe.

"Le succès dépasse toutes vos espérances."

C'est vrai et c'est juste, car vous êtes vaincus!

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres, 27 sept.

La rumeur a circulé que Parnell avait été assassiné.

Un journal de cette ville a publié un supplément disant que l'excitation à Dublin était considérable par la rumeur que les orangistes auraient tiré sur Parnell.

On affirme que Parnell a été blessé. Une balle lui aurait traversé le corps. D'autres nouvelles disent que cette blessure provient d'un accident.

—James McDermott, qui a été acquitté dernièrement, refuse de sortir de prison si la police ne le protège pas; il craint d'être assassiné.

—Bradlaugh a écrit une lettre à Northcote lui déclarant qu'il demandera de nouveau son siège à la chambre des Communes à la prochaine réunion du parlement.

IRLANDE

Dangannon, 27 sept.

Les Home Rulers ont tenu une assemblée aujourd'hui. Il y a eu du désordre malgré la présence d'un corps considérable de police. Plusieurs arrestations ont été faites. Healy O'Connor, et O'Brien ont été les principaux orateurs. Ils ont été escortés par la police jusqu'à la gare.

—Les orangistes ont eu eux aussi plusieurs assemblées. La démonstration était nombreuse. Ils ont adopté une résolution déclarant qu'il fallait s'opposer à tous les complots de trahison organisés par la Ligue nationale ainsi qu'à la tyrannie qu'elle exerçait en Irlande. Toutes les rues conduisant aux lieux des assemblées étaient gardées par la police et par des soldats.

FRANCE

Paris, 27 sept.

La peine de mort qui avait été prononcée par la cour d'assises de la Seine contre l'ex-gardien de la paix Jeunet, pour avoir assassiné l'enfant né de ses relations avec sa propre fille, a été commuée, par décision du président de la République, en celle des travaux forcés à perpétuité.

—Les nouvelles de la santé de la comtesse de Chambord sont mauvaises. Ses amis conçoivent des inquiétudes.

—On annonce que le prince Bismark s'est arrangé de façon à avoir une entrevue avec le roi Alphonse d'Espagne, et le roi Milan, de Serbie. Cette entrevue, dit-on, aurait pour but d'établir des relations plus intimes entre l'Allemagne, l'Espagne et la Serbie.

Halifax

25 sept.

La récolte de foin cette année sera d'un tiers ou d'un quart moindre que l'an dernier.

—Les pommes de terre sont aussi moins abondantes.

Le prix du marché en est peu élevé.

—On estime que la diminution à Annapolis dans la valeur de la récolte de pommes cette année, si on la compare à celle de l'année dernière, sera de \$40,000.

St-Jean N.-B.

27 sept.

On dit que le chemin de fer du Nouveau-Brunswick a acheté hier la section de chemin de fer de Fredericton.

Le prix de vente serait de \$150,000.

—La barque Orontes qui est maintenant à Chatham, a recueilli trois hommes qui étaient dans une chaloupe sur le banc St-Pierre.

Ces hommes étaient des pêcheurs qui avaient dû abandonner leur godillet de pêche depuis six jours.

Un d'entre eux s'était ouvert une veine du bras et il avait son propre sang pour étancher sa soif.

Montreal

27 septembre.

On expédie des choux de cette ville à Boston. Les prix sont élevés.

—Le gouverneur général et la Princesse Louise ont accepté l'invitation d'assister au bal que leur offrent les citoyens de cette ville; mais ils n'acceptent pas l'invitation à un dîner.

—Ferdinand Veronneau, pour tentative d'assaut indécent sur une jeune fille de moins de dix ans, a été condamné à recevoir, jeudi prochain, vingt coups de fouets et de plus à dix huit mois de prison aux travaux forcés.

—Le juge Baby sur la motion qui lui a été présentée pour faire mettre de côté l'acte d'accusation contre Henriette Sylvie Andrews (la Comtesse) a déclaré que l'acte d'accusation était légal.

—Voici les diverses sentences rendues en Cour Criminelle aujourd'hui, en cette ville:

Joseph Moreau, effraction et vol dans une maison, deux ans de pénitencier.

Thomas Homie, pour deux accusations de faux et deux autres pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, cinq ans au pénitencier.

Michael Bergen, effraction et vol, sept ans de détention.

Maxime Lamerre, âgé de 14 ans, pour vol d'une lettre et d'un paquet au bureau de poste, sept ans au pénitencier.

Le juge qui présidait la Cour, en rendant la sentence, a dit que, prenant en considération le jeune âge de Lamerre, il avait mis le temps d'emprisonnement le moins long possible.

—Un anglais nommé C. J. Dewey arrivait de Liverpool, Angleterre, en cette ville, durant le mois d'août dernier. Il se mit de suite à transiger des affaires comme expéditeur de produits en Angleterre. Il montra des lettres des meilleurs maisons d'Angleterre, lui demandant d'envoyer des effets. Avec ces lettres, il obtint tout ce qu'il demanda.

La banque Molson lui avança \$25,000 sur un connaissement. Ses lettres de change furent honorées à la banque de Liverpool.

Le 14 de ce mois il effectua un nouvel envoi et il obtint de la banque Molson \$30,000 sur des connaissements.

Que la banque puisse se rembourser par ces envois, c'est ce qu'on ne connaît pas encore; mais on craint beaucoup qu'elle perde. On a découvert en effet que Dewey a fait passer des connaissements forgés à Boston et New-York et qu'il a obtenu ainsi des avances pour de très forts montants.

Une banque de Boston perd ainsi \$40,000 et les agents à New-York d'une maison de Bristol sont engagés pour \$20,000.

Un marchand de London, Ontario a perdu 1,000 boîtes de fromages expédiées sur de fausses garanties.

Après avoir commis toutes ces fraudes Dewey a quitté la ville.

On évalue que le montant total de ses fraudes excédera \$100,000.

Les détectifs font d'actives recherches pour découvrir le lieu de sa retraite. On offre aussi une forte récompense pour son arrestation.

En toute probabilité, Dewey a gagné les Etats de l'Est.

—Les citoyens de cette ville donneront un bal, la semaine prochaine, au commandant et aux officiers de la corvette anglaise Canada.

Ottawa

Ottawa, 26 sept.

Le gouverneur-général et la princesse Louise partiront de la capitale le 14 octobre prochain.

—M. E. Chapleau, nommé dernièrement shérif pour le Nord-Ouest, est parti aujourd'hui pour remplir ses fonctions.

—Les autorités de Washington ont demandé au gouvernement canadien des informations sur le fonctionnement des crises d'économies dans le but d'adopter ce système.

—Le tableau peint par Son Altesse Royale la princesse Louise et qui a été donné à la galerie nationale des arts arrivera prochainement de Boston, où il a été exposé quelque temps à l'exposition internationale.

—Un jeune homme de 13 ans, nommé Jean Lefebvre, employé au moulin de M. Clément, à New-Edenburg s'est fait prendre par ses habits dans une machine. Il a été lancé avec force contre un mur en pierre.

Il s'est fracturé la jambe gauche. On a dû faire l'amputation.

NOUVELLES GÉNÉRALES

La nouvelle annonçant que les opérations des Français dans l'île de Madagascar étaient à recommencer, est contredite.

—Des dépêches de Ha-Noi nous apprennent que les Pavillons Noirs ont abandonné Son-Tay et Hai-Phong et se sont retirés sur la rive gauche du fleuve Rouge. Plusieurs mandarins se sont soumis aux troupes françaises.

Les Français se tiendront sur la défensive jusqu'après l'arrivée des renforts.

—2,000 hommes de troupes françaises sont partis d'Algers pour le Tonkin, aujourd'hui.

—Des rapports de 300 correspondants sur la récolte des pommes de terre dans les états de la Nouvelle Angleterre et de New-York prouvent que le rendement ne sera pas aussi considérable qu'on s'y attendait.

LE TABAC

Le Canada publie une intéressante causerie médicale sur le tabac. L'auteur, le docteur V....., démontre clairement tous les mauvais effets que peut produire l'usage immodéré du tabac.

Il attribue à cela bien des cas de paralysie, de folie et d'affections pulmonaires. La dyspepsie, dont souffre un si grand nombre de fumeurs, n'aurait pas d'autre source.

Le tabac, comme narcotique, dit-il, agit plus particulièrement sur le cerveau et sur le système nerveux, et en outre sur les poumons, puisque tous les jours il se trouve en contact avec les surfaces respiratoires.

Cependant, le docteur qui est fumeur lui-même, n'est pas du tout d'opinion que l'usage modéré du tabac soit de nature à engendrer quelque maladie, pourvu toutefois, que les fumeurs suivent les excellents conseils que voici:

Choisissez toujours un tabac doux et sec pour fumer; si vous l'achetez frais et mouillé, faites-le sécher, car, dans le tabac humide, la nicotine, qui est sa partie active, se décompose, comme tous les produits organiques, à une température élevée; or, l'eau, quand elle fait partie du tabac en combustion devient vapeur, protège ainsi la nicotine, la mélange à la fumée, l'entraîne loin du foyer de la combustion et en dépose une partie dans la bouche où elle se dissout avec salive et lui communique ses qualités fâcheuses.

Fumez autant que possible à l'air libre, car la concentration de la fumée dans un appartement vicie l'air et par là même nuit aux poumons.

On demande souvent quel est le procédé de fumer sans s'exposer aux effets pernicieux du tabac; naturellement on est porté à croire que la cigarette est bien innocente, vu qu'elle ne dure pas longtemps et qu'en outre le tabac qui sert à sa confection est généralement très doux; erreur! la cigarette produit un dessèchement quelquefois pénible de la bouche et de la gorge et développe par la même le besoin de boire. De la pipe, du cigare et de la cigarette, c'est celle-ci qui produit le plus la soif.

Le cigare, c'est bien agréable sans doute, mais il y en a si peu de bons, et tant de mauvais sur le marché; donc si vos moyens vous le permettent fumez un cigare choisi, il en est des cigares comme des boissons fraîches. Toutefois il y a encore une restriction!

Si vous êtes riche, et bien ne fumez que la moitié, voire même le tiers d'un cigare, car si vous allez plus loin, d'abord le cigare perd de sa valeur et de son bon goût, vu la quantité de nicotine qui se concentre vers la chaleur et comme conséquence vous aspirerez beaucoup plus de nicotine que de fumée.

Ne fumez jamais un cigare, non seulement vous n'y retrouverez plus le goût qu'il avait primitivement, mais en outre il est dangereux pour la santé.

A la pipe donnons notre préférence, puisque de trois maux il faut choisir le moindre. La pipe de terre à long tube est celle que l'on doit choisir comme plus hygiénique. La pipe de terre neuve est toujours préférable à la pipe culottée, quoique généralement on se sente plus d'attrait pour cette dernière, car le tabac offre moins de danger quand sa fumée passe par une pipe neuve, parce que la terre poreuse et absorbante dont elle est formée retient les produits fixes, "le goudron et la nicotine" jusqu'à ce qu'elle en soit saturée; mais il plait beaucoup moins parce que les produits pyrogénés gazeux d'une saveur généralement désagréable arrivent presque seul à la bouche du fumeur. Quand la pipe est culottée, elle devient neutre, c'est-à-dire qu'elle laisse passer tous les produits de la combustion sans en retenir aucun par elle-même.

Quelle que soit la pipe que vous avez adoptée ne vous servez jamais sous aucun prétexte de la pipe d'ancien, qu'il soit même votre ami le plus intime, et..... pour cause.

Enfin, ne faites pas usage de ces pipes à courts tuyaux surnommées vulgairement brule-gueules, tout le principe actif du tabac arrive directement à la bouche et s'y condense; c'est généralement ceux qui se servent de ces pipes qui sont le plus souvent affectés de cancer de la bouche.

Un grand nombre de fumeurs ont la mauvaise habitude de fumer la pipe en se levant le matin avant de prendre aucune nourriture, d'autres même fument la nuit; ceux-là, soyez en sûrs, ne peuvent conserver longtemps leur mémoire, et, en outre, ils sont bien exposés à perdre les talents dont ils peuvent être doués, voire même l'intelligence. Que ceux, qui n'ont pas l'habitude de fumer à jeun, essaient, et je leur prédis qu'ils auront la tête embarrassée pour le reste de la journée.

Ne fumez jamais immédiatement après chaque repas, car alors le tabac activant beaucoup la sécrétion salivale qui est absolument nécessaire à la digestion, la retarde et l'empêche même de se faire facilement.

Prenez garde d'avaler votre salive en fumant car la nicotine qui s'y trouve mêlée pourra être la source de bon nombre de maladies de l'estomac.

Ne laissez jamais de tabac au fond de votre pipe avant de la remplir, car celui qui reste est chargé de nicotine.

Enfin, amis fumeurs, ne manquez pas de mettre en pratique les quelques conseils que par sympathie pour vous, puisque je suis affecté du même défaut que vous, je me suis fait un plaisir de vous donner. Fumez modérément, peu, pas du tout, et vous ferez encore bien mieux.

DR V....

INCENDIE A NEW-LIVERPOOL

Vers sept heures et demie, hier matin, on apercevait tout à coup les flammes qui s'échappaient d'une pile de madriers dans les chantiers de messieurs Benson et frère, à New-Liverpool.

A ce moment, il soufflait une forte brise de l'ouest qui faisait craindre une conflagration.

Toute la population du village était sur le théâtre de l'incendie. Les hommes travaillaient avec une énergie digne d'éloges.

On mit en activité deux pompes à bras, mais tout cela était insuffisant pour arrêter la marche de l'élément destructeur. On fit mander les pompiers de Lévis; il était alors neuf heures et demi.

Le chef Roy et sept hommes partirent immédiatement avec la pompe (L'appareil Jones). On mit à faire le voyage toute la célérité possible, mais lorsqu'on arriva, le feu avait fait des progrès et les flammes menaçaient de s'attaquer à un grand train de pin rouge.

Une espace de trente pieds seulement séparait du brasier ardent des milliers de pieds de bois de construction.

Nos pompiers se lancèrent courageusement dans cette étroite allée, et, aidés des employés des manufactures de messieurs Fitch et Cie, H. Atkinson et Cie, Ritchie et frère, ils parvinrent à maîtriser les flammes que le vent soufflait sur eux.

Les citoyens de l'endroit ont rendu, en cette occasion, d'importants services à messieurs Benson et frère. Sans leurs prompts secours, leur travail opiniâtre, l'incendie eût occasionné de grandes pertes.

La rapidité avec laquelle on enlevait les piles de madriers pour couper la retraite à l'élément dévastateur, est en quelque sorte étonnante.

Malgré cela, on n'y serait probablement pas parvenu sans l'aide de la brigade de Lévis. L'épuisement aurait fini par triompher des travailleurs et les flammes seraient bientôt devenues maîtres des chantiers qu'elles auraient détruits d'une extrémité à l'autre.

Entre douze à quinze mille madriers, la plus grande partie de troisième et quatrième qualité, ont été consumés.

La perte ne dépasse pas huit mille piastres et est couverte par les assurances.

COURRIER DE LEVIS

Informations.—L'administration de l'Intercolonial annonce que d'ici au 6 octobre elle délivrera au prix d'un simple passage de première classe, des billets aller et retour bons jusqu'au 13 du même mois, pour aller à l'exposition de St-Jean N.-B.

—La compagnie du Grand-Tronc demande des soumissions pour un nombre considérable de dormants.

Encre Stephens.—Nous venons de recevoir un assortiment considérable des encres Stephens que nous vendrons à sacrifice vu que cette importation a été reçue trop tard pour l'ouverture des classes. Nous vendrons les petites cruches d'encre noire pour \$1.90 la grosse. Une réduction sera faite à ceux qui achèteront plus de cinq grosses. Pour argent comptant.

Assaut.—Un individu nommé Laliberté a assailli, hier matin, l'agent de la station de Craig's Road, sur le chemin de fer du Grand-Tronc. L'assaillant a été arrêté hier soir. Il sera traduit devant un juge de paix de cette ville probablement aujourd'hui.

—Des femmes qui étaient aliénées depuis des années ont été complètement guéries par l'usage du composé végétal de Lydia E. Pinkham.

Parti.—Brochu, condamné à trois années de détention au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, est parti mer-

credi soir, sous bonne escorte, pour sa nouvelle résidence.

Radoub.—La golette à trois mâts Anne Cecilia, arrivée de Montréal hier matin, sera placée dans la cale-sèche de M. Alex Russell.

—Les dames admirent la vigueur des cheveux d'Ayer, pour le lustre brillant qu'elle donne à leurs cheveux. Elle rétablit la couleur, active la croissance.

Informations.—Quelqu'un qui arrive de Agnès, nouvelle paroisse du comté de Mégantic, rapporte que l'on construit une église de 66 pieds de longueur sur 24 pieds de largeur. L'entrepreneur fait diligence et l'ouvrage est déjà avancé. Les habitants ont grande hâte de voir la fin des travaux.

Le gouvernement a fait construire deux superbes quais, durant l'été, l'un de 180 pieds à la tête du lac Mégantic, et l'autre de 167 pieds en face de l'église de Piopolis. Ces constructions favorisent la navigation du petit bateau à vapeur qui fait le service entre Agnès et Piopolis.

Le progrès au Lac Mégantic est satisfaisant et promet beaucoup. Avant peu on parlera de cette paroisse comme de l'une des plus belles des cantons de l'Est.

Attention.—Nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur annonçant le prochain départ de M. F. X. Emond, ouvrier en marbre de Lévis. Notre concitoyen s'en va à la carrière faire tailler une certaine quantité de pièces de granit pour la confection de monuments funéraires.

Les personnes qui ont l'intention de faire tailler pendant l'hiver, un monument pour mettre au printemps sur la tombe de quelque regretté membre de leurs familles, pourraient donner leur commande avant le 28 octobre prochain.

Nous ne parlerons pas ici de l'habileté de M. Emond, il en a donné assez de preuves en maintes circonstances pour que sa réputation ne soit plus à faire.

—La Salsepareille d'Ayer ne contient aucun ingrédient dangereux; c'est le remède le plus efficace offert à l'humanité souffrante.

Militaire.—Le lieutenant-colonel Cotton, de la batterie "A," est actuellement au Nouveau-Brunswick, et il doit passer en revue, aujourd'hui, la batterie de campagne de Woodstock.

Dans le mois prochain, il passera en revue d'autres batteries et reviendra à Québec vers le 20 octobre.

COURRIER DE QUEBEC

Ecclésiastique.—Le révérend P. Vincent, ci-devant vicaire à St-Jean Baptiste d'Ottawa, vient d'être nommé vicaire à l'île au Calumet, comté de Pontiac.

Monsieur l'abbé P. Vincent alias Sabatannan, compte à Québec autant d'amis sincères qu'il y a de Québécois qui s'intéressent à tout ce qui concerne la tribu des Hurons, de Lorette.

La St-Jean-Baptiste.—Election de la Société St-Jean-Baptiste des frères externes du Séminaire de Québec.

Président, Ed. Plamondon.—1er V. Prés. A. Marcotte.—2ème V. Prés. T. Pampalon.—Sec. Trés. Chs. Proix.—Ass. Sec. Trés. J. B. Robitaille.

Membres du comité: A. Rodrigue, Ed. Langelier, H. Hudon, R. Paquin.

Election.—A une réunion des membres de la société St-Jean-Baptiste de St-Colomb de Sillery, tenue dimanche, le 23 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante.

Président, M. J. Bte, Gilbert, réélu; 1er vice-prés. M. Alex. Piquet, réélu; 2ème vice-prés. M. Léon Giroux, réélu; Secrétaire, M. Marcel Binet, réélu; Ass. secr., Nap. Robitaille, réélu; Trésorier, Evariste Leclerc, réélu; Ass. tant-Trés., Ant. Grenier réélu; Com. ordon. M. Jean S. vard, élu; Ass. com. ordon., M. Octave Bouchard, élu; Auditeur, M. Georges Savard, élu.

Comité de régie.—MM. Michel Fournier, Pierre Giroux, Léon Huot, Ed. Desrochers, Frs. Fournier, F. Masson, H. Laroche, Ant. Myrand, Michel Robitaille, E. Z. Villeneuve, Jos. Daigle, Pierre Rancourt, Jos. Bergeron, Léon Crotesau, Bart. Therrien, Geo. Larue, Aug. Doré, J. B. Bouchard, sr., Ludger Sévigny, F. X. Bouchard, E. Z. Beaumont, R. Legendre, J. L. Martineau, Ed. Campagna, Jos. Amyot, A. Rondeau, Honoré Huot.

—D'après le témoignage de tous les hommes qui ont fait l'essai du Myrtle Navy, c'est le plus délicieux tabac qu'il y ait sur le marché et qui ne donne pas mauvaise bouche comme la plupart des autres tabacs. La raison de cela est qu'il est fait avec la plus pure qualité de la meilleure feuille connue en Virginie et qu'il n'entre aucune matière délétère dans sa manufacture.

Embauchage.—Un canonnière de la batterie "A" étant entré l'autre jour dans une maison où logent des mistèlons, on l'a enivré avec quelque drogue et transporté sur un navire en partance dans le port. Quand il put se rendre compte de sa position, le vaisseau voguait à pleines voiles et le capitaine refusait de lui rendre la liberté qu'il réclamait.

Voyant cela, il s'élança dans le fluve et fut recueilli par l'équipage d'un bateau qui passait au même instant et qui le ramena à Québec.

Comme de raison, il n'a pu recouvrir son uniforme.

Cour du recorder.—Un vieillard trouvé ivre dans la rue Sainte-Ursule, est condamné à une piastre d'amende et aux frais du huit jours.

Un forgeron, 38 ans, même offense, même condamné.

Alfred Tellier, 22 ans, du village Saint-Charles, couché ivre-mort sur le trottoir de la rue de la Reine, est condamné à deux mois de prison.

Un individu de la compagnie, ivre et occasionnant par ses cris et ses blasphèmes un rassemblement sur le marché Finlay, paie cinq piastres d'amende et les frais.

—Une médecine qui détruit le germe ou le principe de la maladie de Bright, diabète, ou des maux de foie et des reins, n'a pas de prix. Une médecine de ce genre-là n'est pas celle des Amers de Houbouss, et l'on peut en avoir une preuve positive en faisant l'essai ou en demandant à vos voisins qui ont été guéris après en avoir fait usage.

Navigation.—Le vapeur James vendu à l'enchère, hier matin, aux chantiers de M. A. Russell, a été adjugé à son ancien propriétaire, James Gaherty, pour la somme de cinq cents piastres.

Messieurs D. et J. Maguire ont acheté la golette A. D. Boucher qui va prendre un chargement pour l'Amérique du Sud.

Affaire Sougraine.—L'enquête est terminée et le meurtrier subira son procès au terme d'octobre de la cour criminelle.

Il n'a pas encore d'avocat pour sa défense, et il n'en aura probablement pas, à moins que la justice lui en donne un.

Notes personnelles.—L'honorable Mousseu est arrivé par le train du Nord hier au soir.

M. Hurteau, M. P., est en cette ville. Il arrive d'une visite dans les comtés de Bonaventure, Rimouski, etc., pour des fins de colonisation.

Sir Léonard Tilley et Lady Tilley, M. L. G. Desjardins, l'hon. M. Gérin, et l'hon. juge Tessier sont arrivés en ville, hier soir.

Accidents.—La voiture express de M. Piché, embouteilleur de la bière Labatt, s'est brisée hier après-midi, rue d'Aiguillon. Heureusement le cheval qui prenait alors des allures inquiétantes a été maîtrisé, car sans cela les bouteilles de bière allaient commencer une haute danse qui aurait fort amusé les gens du voisinage.

Mardi après-midi M. G. A. Lafance, relieur, a été victime de l'imprudence d'un charretier qui l'a pressé entre sa voiture et un char urbain au moment où il débarquait d'un de ces chars. Transporté chez lui le médecin a constaté qu'il avait deux côtes fracturées. M. Lafance se plaint aussi de douleurs internes.

Mort subite.—Elles sont fréquentes depuis quelques semaines. Hier encore, la mort frappait à l'improviste madame veuve Boucher, résidant à Sillery.

Donation.—On s'est perçu à la douane de Québec, le 27 septembre, la somme de \$ 4,319.44.

A caution.—Thomas Neley, accusé d'assaut et tentative de vol sur un nommé Poliquin, dans la côte Gilmour, a donné caution en attendant l'instruction de son procès aux prochaines assises.

Cour de police.—Un témoin est interrogé dans la cause du meurtrier Sougraine.

Quatre leçons pour gages sont retirées, le propriétaire du torpilleur Royal, ayant reconu la dette.

Assemblée.—Le conseil protestant de l'instruction publique s'est assemblé hier et a passé des résolutions relatives à l'examen des instituteurs et au mode d'enseignement dans les académies et les écoles modèles.

Condolances.—La société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur a passé des résolutions de condoléances, à l'occasion de la mort de l'un de ses membres les plus dévoués, M. Alfred Morissette.

Les membres de la société porteront pendant un mois, en signe de deuil, le ruban noir à la boutonnière.

Vaisseaux dans le port.—Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à hier, 560 bâtiments d'outre mer sont entrés en douane et 492 ont été acquittés, de sorte qu'il reste 68 bâtiments dans le port en ce moment.

Il y a 14 vapeurs océaniques et 8 voiliers dans le havre de Montréal.

Depuis l'ouverture de la navigation, 190 licences pour faire le cabotage ont été accordées, et 1,762 bateaux à vapeur et goélettes sont arrivés pour les marchés.

Récolte au Lac St-Jean.—M. Elzéar Ouellet, d'Hébertville, qui est en ce moment à Québec, apprend à un confrère que la récolte de blé sera plus

abondante que l'an dernier dans la vallée de la St-Jean.

Le rendement de la foire a été lui-même prodigieux.

Les récoltes n'ont pas eu à souffrir dans cette partie du pays.

Ça avance.—Les travaux au nouveau magasin de M. Piquet sont très avancés. Les conduits seront terminés dans une dizaine de jours. Les peintres se mettront ensuite à l'ouvrage et M. Gourdeau posera les comptoirs dont le dessin est en voyer noir.

Ce magasin de nouveautés, éclairé à la lumière électrique, chauffé par la vapeur, pourra d'un ascenseur, sera l'un des plus beaux établissements de ce genre qu'il y ait au Canada. Il pourra même rivaliser avec ceux des pays étrangers.

M. Piquet ne s'arrêtera pas encore là, paraît-il. Il se propose de faire, le printemps prochain, de grandes améliorations à la maison qu'il occupe aujourd'hui. On démolirait la façade pour la reconstruire ensuite en pierre de taille et suivant le même plan que celle du nouvel édifice. On exhausserait aussi la maison d'un étage, et une fois les travaux achevés, le tout formerait un immense bloc, véritable monument, qui attirerait l'attention des étrangers qui visitent notre ville, et dont la population de St-Roch pourrait avec droit s'enorgueillir.

Les entrepreneurs.—Parmi les entrepreneurs de Québec, on place au premier rang messieurs Bouge et Cie et M. Louis Larose. Ce sont eux qui ont les plus grandes entreprises. Ils construisent les églises, couvents ou autres somptueux édifices. Quand il s'agit d'un contrat de vingt-cinq, cinquante ou cent mille piastres, c'est assez rare qu'il échappe à l'un ou l'autre de ces deux entrepreneurs.

En deuxième lieu, toujours dans les travaux de maçonnerie, on peut citer les noms de M. L. Pianté de M. George Perrin et M. Olivier Mathieu. Ces messieurs reçoivent du public l'encouragement que leur réputation d'habiles ouvriers leur a mérité depuis longtemps.

M. Pianté, particulièrement, est l'entrepreneur par excellence dans nos faubourgs. Il construit chaque année plusieurs jolies résidences soit à Saint-Roch ou à Saint-Jean, et il a continuellement à son service un bon nombre d'ouvriers.

Dans la menuiserie, les entrepreneurs sont nombreux, mais les plus en vue sont messieurs Isaac Durion, Joseph Mathieu, Édouard Côté, E. Matte et Itacheur.

Dans la peinture, c'est la même chose, les petits entrepreneurs ne manquent pas. Seulement les entreprises importantes sont généralement confiées à quelques-uns des messieurs dont les noms suivent: Gauthier et frères, Bédard, Tardivel. On trouve aussi quelques maîtres peintres anglais ou irlandais qui font d'excellents affaires.

Nouvelles sociétés.—D. Targeon et Cie.—Marie Marguerite Céline Drolet, épouse séparée de biens par contrat de mariage de David Turgeon, qui faisait commerce comme manufacturier de chausures à Québec, sous ce nom social.

Gingras, Langlois et Cie.—Pierre Fortin, de Ste-Foye, cultivateur, déclarant qu'en vertu d'un acte de cession du 20 septembre, devant M. W. Larue, notaire, il remplace George Hough dans ses droits comme associé commanditaire pour \$500 de mise pour jusqu'au 1er septembre 1888, dans la société "Gingras, Langlois et Cie."

W. G. L. Paxman et Cie.—William Gabriel Lionel Paxman, de Québec, entrepreneur, faisant seul affaires comme entrepreneur depuis le 6 juillet dernier, à Québec, sous ce nom social.

Echoué.—Le navire à vapeur Dorset parti de ce port pour Montréal, lundi, s'est échoué à Contrecoeur, un peu en bas de Sorel. On a commencé le transbordement des marchandises dans des bateaux et l'on espère sous peu renflouer le navire.

La femme Hénault.—Où est-elle? s'est-on demandé déjà. Elle est aux Etats-Unis et continue de faire tomber les dents d'ore comme grêle. En quittant Québec, elle fit une courte visite dans les principales villes d'Ontario, puis alla passer l'hiver dans les Etats du Sud de l'Amérique.

Aujourd'hui, elle se trouve à Boston, et, à moins de circonstances imprévues, elle y passera l'hiver, faisant de temps à autres, de courtes visites dans les quelques villes avoisinantes.

Madame Hénault s'étonne de voir que les journaux de la grande ville américaine ne s'occupent pas du tout d'elle, n'accablent pas son art.

Il y a maintenant un an que madame Hénault a débarqué en Amérique; elle venait alors d'Anvers. Elle dit qu'en Europe comme ici ses succès ont été bons partout également. La clientèle n'a jamais manqué, à ce qu'il paraît.

En ce cas, nous pouvons présumer que cette femme est très-riche, ou qu'elle est... ou connaît le proverbe.

Mariages.

BLADON BEAUVIN.—Mardi matin, à la chapelle St-Louis, Basilique de Québec, M. le Dr. H. W. Bladon, de St-Philippe de Néri à Mademoiselle Marie-Louise Bergevin de Québec.

FORTIN-PERREULT.—Le 21 du courant, à l'église de St-Joseph de Montréal, M. Simon Fortin, conduisant à l'autel Mlle Emilia Perreult, dernière fille de M. Antoine Perreult de Montréal.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Auguste Fortin du Séminaire de Québec, frère du marié.

Deces.

SIROIS.—A Québec, le 27 du courant, à l'âge de 39 ans 2 mois, Dame Marie-Alain Blais, épouse de L. P. Sirois, écriv. N. P.

McCREADY.—A St-Romuald, Mme Rosalima McCready, épouse de Ed. Leclerc, écriv. decedee le 23 du courant, à l'âge de 39 ans, après une longue maladie soufferte avec la plus grande résignation.

GILBERT.—A St-Sauveur, le 26 du courant, à l'âge de 60 ans et demi, M. Pierre Gilbert, mort subitement. Il laisse pour deplorer sa perte une épouse et six enfants inconsolables.

CRÉPEAULT.—A Québec, le 17 septembre 1883, à l'âge de 5 mois, Marie-Adeline-Alice, enfant de Sieur Pierre Crépeault, épicière.

FANSHAGRIN.—A St-Sauveur, le 25 du courant, est décédé, Sieur Edmond Lasalle dit Fanshagrín, à l'âge de 29 ans 8 mois; il laisse pour deplorer sa perte une femme et quatre enfants en bas âge qui le regretteront longtemps.

FALARDEAU.—A St-Roch, le 26 du courant, à l'âge de 19 mois, Joseph-Alexandre enfant de M. J. Falardeau, boulanger.

KIDNEY WORMS. Est un Remède Efficace pour toutes les maladies des REINS et du FOIE. Il agit spécialement sur les principaux organes, leur donne de la force, stimule la sécrétion de la bile et purifie les intestins.

KIDNEY WORMS. Environ 15,000 voyages de famille seront vendus à l'enchère à la quarantaine des animaux à Lévis, mardi le 16 octobre prochain à 11 heures p. m. On pourra visiter de 10 à 11 heures a. m.

Fumier à vendre. Environ 15,000 voyages de famille seront vendus à l'enchère à la quarantaine des animaux à Lévis, mardi le 16 octobre prochain à 11 heures p. m.

AU PUBLIC. Voici l'hiver qui va bientôt venir, chacun doit examiner ses fourrures. Les uns ont des caques ou des manchons à refaire, des patois à réparer.

BERNIER & ROY AVOCATS, 78, Rue Commerciale LEVIS.

CHEMIN DE FER Intercolonial. Exposition de la Puissance et célébration du centenaire de Saint-Jean.

Des billets d'excursion, aller et retour, seront vendus au prix d'un seul billet de première classe à toutes les stations jusqu'à Saint-Jean.

Des billets d'excursion, aller et retour, seront vendus au prix d'un seul billet de première classe à toutes les stations jusqu'à Saint-Jean.

Des billets d'excursion, aller et retour, seront vendus au prix d'un seul billet de première classe à toutes les stations jusqu'à Saint-Jean.

Des billets d'excursion, aller et retour, seront vendus au prix d'un seul billet de première classe à toutes les stations jusqu'à Saint-Jean.

Des billets d'excursion, aller et retour, seront vendus au prix d'un seul billet de première classe à toutes les stations jusqu'à Saint-Jean.

Des billets d'excursion, aller et retour, seront vendus au prix d'un seul billet de première classe à toutes les stations jusqu'à Saint-Jean.

Des billets d'excursion, aller et retour, seront vendus au prix d'un seul billet de première classe à toutes les stations jusqu'à Saint-Jean.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882. Messrs. J. C. Ayer & Co: Je fus, l'hiver dernier, en proie à une hématurie qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais au même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas.

Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la normale dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliora graduellement et devint excellente. Je me sens cent fois plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième fiole fût finie, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS." Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifié, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

PROSPECTUS

Emprunt du Gouvernement du Canada de \$4,000,000. Obligations du cours à 4 pour cent.

Le Ministre des Finances du Canada est autorisé à recevoir des soumissions pour un emprunt de \$4,000,000 en obligations du cours, portant intérêt à compter du 1er de novembre de chaque année, payable trimestriellement le 1er de mai et le 1er de novembre de chaque année, à son bureau dans le Département des Finances, Ottawa.

Cet emprunt est lancé sous l'autorité d'un acte du Parlement du Canada, passé à sa dernière session (46 Victoria, chap 7, sec 4.)

L'objet de l'emprunt est en partie pour faire face au paiement de dettes échéant ou échelonnées dans le cours de l'exercice courant, et en partie pour dépenses nécessitées par des travaux publics.

Le principal de l'emprunt maintenant offert sera remboursé à Ottawa dans vingt ans.

Les souscripteurs recevront des obligations au porteur, lesquelles pourront en tout temps à l'avenir être converties en effets enregistrés.

La liste de souscription sera ouverte mercredi, le 17e jour d'octobre prochain, et sera fermée samedi, le 20e jour d'octobre prochain, à 4 heures p. m., et des souscriptions en la formule ci-jointe, portant à l'extérieur la souscription "Soumissions pour Débentures," seront reçues au Département des Finances, Ottawa, jusqu'à la date en dernier lieu mentionnée, inclusivement, à l'heure indiquée.

Les soumissions ne devront pas être pour moins de \$1,000, et en multiples de \$1,000.

La répartition de l'emprunt sera faite aussitôt que possible après la clôture de la liste de souscription, les montants repa- rés seront payables le 1er jour de novembre prochain, et les obligations seront émises peu après cette date.

On pourra obtenir des copies de ce prospectus et des formulaires de soumission en s'adressant au sous-secrétaire, aux divers sous-secrétaires généraux à Montréal, Toronto, Halifax, Saint-Jean, Winnipeg et Victoria, et à l'Auditeur fédéral à Charlottetown.

J. M. COURTNEY, Sous-ministre des Finances, Département des Finances, Ottawa, 21 sept. 1883.

Formule de soumission pour obligations. SOUMISSION.

Emprunt du Gouvernement du Canada, de \$4,000,000. Obligations du cours, à 4 pour cent. Montant soumissionné \$..... Taux..... pour cent.

Monsieur..... par le présent soumissionnaire pour la somme de \$..... capital nominal de la susdite émission d'obligations au porteur, au taux de..... pour cent, et.... engage..... d'accepter la dite somme, ou toute partie d'icelle qui pourra.... être répartie, et de payer pour icelle au dit taux et conformément aux conditions de votre prospectus du 21 septembre 1883.

Nom..... Adresse..... Date..... A l'Honorable Ministre des Finances, Ottawa.

DECOUVERTE IMPORTANTE
Diphtherine
 Anti - Diphthéritique
 Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge guérissant Consommation, Bronchite et Rhumes.
LA DIPHTHERIE VAINCUE!
 Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes foi, attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.
 Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.
 En vente partout. Prix: 50 c. la bouteille, 19 juillet 1883.

QUEBEC
FESTIVAL
 SKATING RINK
3 & 4 OCTOBRE
MERCREDI ET JEUDI
 Donné par les artistes étrangers:
 Mlle Emma S. Howa, de Boston—Soprano.
 Carrie Foster McLellan, de New-York—Mzzo Soprano.
 Emily Winant, de New-York—Contralto.
 Mons. Karl Formes, de New-York—Basse.
 Alfred DeSeve, de Boston—Violoniste.
 Signor Alessandro Liberati, de New-York—Cornettiste.
 Avec les concours de toutes les Sociétés Chorales et Corps de Musique de Québec sous la direction de M. J. Vézina.
 La salle éclairée par la Lumière Electrique.
HUIT CANONS
 Utilisés musicalement pour la première fois dans le pays.
 Admission, 50 c. Galeries, 75 c. Sièges réservés, \$1 et \$1.50.
 Billets et plan de la salle chez l'éditeur de musique A. LAVIGNE, 55, rue de la Fabrique.
 Portes ouvertes à 7 heures. Festival ouvert à 8 heures précises par une détonation de canon.
 Organisation intérieure parfaite; des sièges pour tous.
 Les personnes éloignées de la ville entendront une Réduction de passage sur toutes les lignes de chemins de fer, soit en montrant leur billet de Festival, soit en achetant leur billet d'admission à la station.
 18 sept. 1883

RAFFLE
 Un riche bracelet d'or et une belle bague très belle, seront tirés au sort devant Notre-Dame de Lévis, le dernier jour du mois de septembre prochain. Ces deux articles sont à 25 cents du billet chacun.
 Deux magnifiques bouquets en fleurs et fruits, à 25 cents du billet aussi seront tirés plus tard.
 19 août 1883.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
 28 septembre 1883.
LE Coup de Pouce
 (Suite.)
 Les broussailles étaient froissées et les ronces piétinées derrière une grosse souche très-propre à cacher un homme embusqué. Devait-on croire que l'assassin avait attendu à cette place le moment où Michel passerait à sa portée? Julien se le demandait, et il s'étonnait que le brigadier n'eût pas signalé ce détail important.
 En se baissant pour regarder de plus près le pied de la souche, il aperçut sous une touffe d'herbes sèches un papier qu'il se hâta de ramasser et du premier coup d'œil, à la façon dont ce papier était roulé en boule, Julien reconnut qu'il avait dû servir à bourrer un fusil.
 La découverte avait par elle-même une grande importance et le jeune avocat en comprit aussitôt toute la valeur. Si cette bourre était sortie du canon d'une arme à feu, il devenait évident que trois coups de fusil

Moulin à Goudron
Achille Dugas
 Agent général pour la province de Québec pour la machine à condre
Osborn "A" amélioré
 POUR
 Modiste, Tailleur, Cordonnier, etc., etc.
 Informe le public en général qu'ayant été nommé seul agent pour "l'Osborn A" qu'il vendra à 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs pour UN MOIS SEULEMENT. Donc avis aux personnes ayant besoin de machine à condre, de ne pas perdre cette chance d'acheter une bonne machine à bon marché.
 Aiguilles, raettes, tournevis, h. etc., etc.
 RÉPARATION de machine à condre, UNE SPECIALITE.
 AGENTS demandés pour la vente de ces machines dans tous les comtés de la province de Québec.
 367, rue St-Joseph, et 69, rue du Pont ST-JOCH, QUEBEC.
 24 sept. 1883

M. Pierre Ouellet
BARBIER
 Remercie sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à présent et il espère, comme par le passé, recevoir l'encouragement de ses amis et de toute personne qui aime à être servie avec promptitude, propreté et politesse; car c'est la manière dont on est servi à cet établissement. On y trouvera aussi un assortiment complet de tabac, cigares et pipes en bois de toute sortes et de tous prix.
PIERRE OUELLET, barbier, Rue Commerciale.

Nouvellement reçu
AU BON MARCHÉ DE LEVIS
 Un assortiment considérable de marchandises sèche, pour la saison du printemps. Savoir: Tweeds Canadiens tout laine de 45c et plus.
 Tweeds Écossais; patrons à goût.
 Serge Française, de couleur; tons nouveaux.
 Serge Française, noire, à 20 c/o en bas de la valeur; achetées à l'étranger.
 Une caisse de soie, gros grain, noire de Lyon.
 Une caisse de Cashmere noire, qualité extra.
 Un grand lot d'Étoffes à Robe (Job).
 Une caisse de Shirting, blanc, légèrement endommagé.
 Une caisse d'Indienne (Job).
 Un grand lot de grandes serviettes, tout toile, à huit cents, Coton jaune, Coton à chemise, Coton à tablier, Toile de foin, Chapeaux pour hommes, femmes et enfants, etc., etc.
 Le tout à des prix qui défient toute compétition.
 Achetez nulle part, sans faire une visite au magasin DU BON MARCHÉ
J. P. MICHAUD,
 18 COTE DU PASSAGE

Odil Vallières
 Horloger-Bijoutier,
 No 86, Rue COMMERCIALE
 A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONDRES, HORLOGES, BAGUEN et JONCS.
 Montres et horloges réparées avec soin et garanties.
 Lévis, 7 sept. 1883

Chemin de fer Intercolonial
ARRANGEMENT
 1883 Saison d'été 1883
LE ET APRES LUNDI, le 25 JUIN
 Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit:
Départ des trains de Lévis.

Départ.	Temps du C. de L.	Temps de Québec.
Express pour Halifax et St. Jean... 8.00 a.m.		7.45 a.m.
Express pour Rivière du Loup et Ste. Flavie..... 1.15 p.m.		1.00 p.m.
Accommodation.... 7.35 p.m.		7.20 p.m.

Trains arrivant à Lévis

Express de Halifax et St. Jean..... 8.35 p.m.	8.20 p.m.
Express de Ste. Flavie et Rivière du Loup..... 2.10 p.m.	1.55 p.m.
Accommodation.... 5.15 a.m.	5.00 a.m.


 Les Trains pour HALIFAX et ST-JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton.
 Les chars Pullman laissant Lévis les Mardis, Jendis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.
 Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.
D. POTTINGER,
 Surintendant en chef
 Bureau du chemin de fer,
 Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Elie Bedard
 Importateur de
Montres et Bijouteries
 243, rue St-Paul
 En face du dépôt du chemin de fer du Nord—Québec.
 Le magasin le plus achalandé, le mieux assorti et le meilleur marché du quartier. Avez-vous besoin d'une montre en or ou en argent, d'une chaîne, boutons de chemise, c'est chez M. Bedard qu'il faut aller.
 Vous voulez faire un cadeau. Un collier ou une bague, des pendants d'oreilles ou des bracelets en or vous plairaient, vite allez chez M. Bedard.
 Il vous manque des pièces d'argenteries et c'est chez M. Bedard qu'il faut vous en procurer.
 Enfin, c'est là que vous devez acheter des horloges, des chaînes en or pour dames, etc., etc.
 Avant d'aller ailleurs arrêtez-vous l'adresse ci-dessus.
 Lévis 16 août —6m

F. X. EMOND
 Tailleur de pierre
 11, RUE ST-GEORGE, LEVIs
 Informe ses amis et le public en général qu'il a agrandi considérablement ses ateliers. Il vient de terminer un magnifique monument en granit qui a été placé dans le cimetière Notre-Marie par la famille Bertrand.
 M. Emond qui a étudié la sculpture du marbre et de la pierre aux États-Unis, avec les meilleurs ouvriers se chargera de toute commande concernant sa ligne. Les prix sont modérés.

A VENDRE
 Plus de 1000 acres au Village des Coutures, en concession de Lévis, divisés en deux lots de 500 et de 500 acres, avec trente arpents de profondeur avec granges, etc. Cette terre fait autrefois la propriété de M. Hénon Couture et se trouve maintenant dans la succession de feu K. Ferdinand Guay.
 S'adresser à
M. CHARLES GUAY,
 Village des Coutures, paroisse Notre-Dame de la Victoire
 Lévis, 7 septembre.—1m

Avis important
 J'offre au public de vendre des plants de fraise Sharp's, Morning, Cadcast et Wilson, à meilleur marché que nul autre pépiniériste.
 De même pour les pommiers, les cerisiers et les vignes.
 J'ai aussi à vendre un grand nombre de petites erabes à Giguère, des gadeliers et groseilliers, etc
ANT. CARON,
 Saint-Henri,
 Comté de Lévis.
 28 août 1883.

TRAVERSE DE L'ISLE D'ORLEANS

STEAMER "ORLEANS"
 CAPITAINE BOLDOG.
 Le et après le 20 courant, commencera ses voyages jusqu'à nouvel avis, si le temps et les circonstances le permettent comme suit:

DE LÉVIS.	DE QUÉBEC.
5.30 A. M.	6.30 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.30 P. M.	2.30 P. M.
3.30 P. M.	4.30 P. M.
5.15 P. M.	6.15 P. M.

DIMANCHE

11.30 A. M.	1.30 P. M.
2.40 P. M.	2.45 P. M.
5.30 P. M.	

 Arrêtera à St-Joseph de Lévis en montant et en descendant.
 20 sept. 1883.

BAUME ET ONGUENT
 — DE —
MADAME BERTHIAUME
 — POUR LE —
RHUMATISME

LE GRAND REMÈDE FRANÇAIS.
 Le rhumatisme et ceux qui trop aggraveront ont souffert de ces douleurs de tout sortes.
 De Madame M. L. Goyette, de Montréal: J'ai souffert des douleurs violentes dans le côté pendant plus de 6 ans; je me suis mis sous les soins de bons médecins, mais aucun ne m'avait apporté de soulagement, quand j'employai une bouteille de Baume de Madame F. Berthiaume contre les rhumatismes qui fit cesser la douleur complètement.
 De J. H. Stockwell, de Montréal: J'ai souffert longtemps de douleurs graves dans l'œil droit, et je ne regrettai aucun soulagement de l'usage de remède de Madame F. Berthiaume. Mais une bouteille de Baume de Madame F. Berthiaume contre le rhumatisme me guérit.
H. HASWELL,
 Agent de pharmaciens de gros, Montréal
O. J. DIGN
 Pharmacien, Lévis
MADAME F. BERTHIAUME,
 Boite 178, B. P., Montréal
 19 fév. 1883. —1a

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU
RICHELIEU et D'ONTARIO
 Ligne de la Mail Royale entre Québec, Montréal, Toronto et Hamilton.
 Les magnifiques bateaux qui composent cette ligne de première classe sont QUÉBEC et MONTREAL.
 Le QUÉBEC, en fer, capt. Nelson, laisse le quai Napoléon les mardis, jendis et samedis à 5 heures p. m.
 Le MONTREAL, en fer, capt. Roy, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures p. m. arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel et arrivant de bonne heure le matin.
Entre Montréal et Hamilton
 Le CORSIAN, CORINTHAN, PASSPORT et ALGERIAN
 Un desquels laissera tous les jours excepté le dimanche, le Bassin du Canal à NEUF heures et Lachlo, à l'arrivée en matin laissant la station Bonaventure à midi pour Hamilton et les ports intermédiaires se raccordant directement à Prescott et Brockville avec les chemins de fer pour Ottawa et Kemptville, Perth, Toronto, etc., et
Toronto
 Avec des chemins de fer pour Collingwood, Sault Ste-Marie, Duluth, Detroit, Chicago, Milwaukee, Baltimore, St. Paul, Fort Garry, et a steamers pour les Chutes Niagara, Cleveland Toledo, Cincinnati, etc.
 On peut se procurer des billets et des cabines chez R. W. Stocking, vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis et au bureau de la compagnie, quai Napoléon
A. DESFORGES,
 Agent.
 18 mai 1883.

BARDEAUX
 Trois millions de Bardeaux de Cèdre fendus
A BAS PRIX
 A vendre par
Pelletier et Fils et Cie
 Fraserville, Témiscouata
 6 avril 1883.—1m

AVIS
 Le soussigné invite ses amis et le public en général à visiter son établissement qui est maintenant un des plus spacieux de la Basse-Ville, et aussi un des mieux assortis.
DEPARTEMENT DES MESSIEURS
 On trouvera dans ce département tout ce qu'il y a de plus haut goût et de plus riche en mouchoirs de soie, cravates, collets, poignets, chemises en toile blanche et de couleurs, chaussettes, cambrés, caleçons, grandeur extra toujours en mains, bretelles en soie, parures imperméables, parapluies en cannes, etc., etc.
Le plus grand département de toute la Cité, de Valise et Porte-Manteaux.
 Vallises de \$1.00 à \$18.50
 Porte-Manteaux de 50 cts à \$11.00
 Habillements de messieurs et d'enfants très bien confectionnés et vendus à des prix de bas toute compétition.
 Grand choix d'étoffes (wool) canadiennes, Anglaises et Écossaises, Serges noires, brunes, grises et bleues.
 Habillements en tweed d'Halifax (de toute nuance) faits sur commande pour \$8.00.
 Deux tailleurs spéciaux sont attachés à l'établissement.
ACHILLE P. CARON,
 No. 7, 11, 13, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec.
 18 mai 1883.—6m
"LE QUOTIDIEN"
 Journal du soir
PARAISSANT TOUT LES JOURS
 Prix de l'abonnement:
 UN AN \$2.50
 SIX MOIS 1.25
 TROIS MOIS .65
 Tarif des annonces:
 première insertion - 10 cts. la ligne.
 insertion subséquente - 5 "

Meubles et effets de bon marché
Nap. Arsenault,
 No. 72, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.
 A l'honneur d'informer le public qu'il continue comme par le passé à acheter tout espèce de meubles et effets de second main, lingerie, etc., etc.
 Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il tient aussi un grand assortiment de meubles neufs en frêne, plaqués en noyer noir, tels que bureaux, à toilette, couchettes, commodes, etc., paillasses à ressort, matelas en crin et en laine, et une grande variété de chaises en osier, trottin et en bois, provenant de la manufacture américaine.
 Aussi: une grande quantité de toutes espèces d'effets qu'il serait trop long d'énumérer.
 Le tout vendu à des prix qui défient toute compétition.
ATTENTION!
 CHAQUE TORQUETTE DU
MYRTLE NAVY!
 PORTER LA MARQUE
T. & B.
 EN LETTRES BRONZÉES.
AUJOURD'HUI AUTRE MARQUE DE COMMERCE

étaient partis dans le bois, un de plus que ne voulait l'admettre l'accusation. Par le fait seul de cette trouvaille, tout le système du brigadier de gendarmerie s'écroulait, et M. de La Chanterie, qui avait l'imagination prompte, en était déjà à regretter de ne pas avoir de témoins sous la main pour la constater, car il devinait qu'on élèverait des doutes sur son authenticité.
 Faute de pouvoir la montrer, il se mit à l'examiner en connaisseur. Le papier portait d'un côté l'empreinte de la charge de plomb à laquelle il avait été superposé dans le canon.
 Sous la pression énergique de la baguette qui avait enfoncé la botte, les grains s'y étaient moulés en creux. Mais la poudre ne l'avait ni déformée, ni même noircie, preuve que le coup n'avait pas été tiré. Nouvelle déception, qui remettait les choses en l'état et donnait encore une fois raison au brigadier. Julien n'y comprenait plus rien.
 A force pourtant de tourner et de retourner le papier, il finit par remarquer, sur la surface opposée à celle qui avait été en contact avec le plomb, de légères déchirures.
 —Sot que je suis! murmura-t-il, c'est un tire-bourre qui a fait cela.
 En y regardant de plus près il reconnut qu'il n'y avait plus à en douter: l'assassin avait débarrassé son fusil et substitué au papier les rondelles de feutre qui s'étaient trouvées près du cadavre. Pour qu'il eût l'idée et le loisir de prendre cette précaution, il fallait qu'il eût guetté longuement à cette place l'arrivée de Michel, et cette conclusion était favorable au braconnier, qui ne se serait certainement pas avisé de cette ruse et qui, au surplus, n'aurait pas eu le temps de la mettre en pratique.
 Maintenant, dans quel but le coupable, quel qu'il fut, s'était-il donné la peine de modifier au dernier moment la charge de son arme? Évidemment, parce qu'à ce moment-là seulement il s'était souvenu que le papier de la bourre pourrait le compromettre s'il venait à être retrouvé. Alors, sans perdre une seconde, il l'avait extrait du canon.
 On pouvait s'étonner qu'il ne l'eût pas remis dans sa poche, au lieu de la jeter dans un buisson; c'était là une maladresse inexplicable de la part d'un coquin si prudent. Mais qui prouvait qu'il l'avait commise volontairement? Rien n'empêchait que, dans la précipitation de ses mouvements, il eût laissé tomber cette bourre et que l'obscurité l'eût dérobée à ses recherches.
 Tous ces raisonnements, d'une logique très serrée, mais très-subtile, Julien les fit en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour les écrire, et sa conclusion finale fut que le papier devait nécessairement porter de l'écriture. Sans cela, en effet, pourquoi le meurtrier aurait-il tant tenu à l'enlever?
 Échantonné de sa propre sagacité et plein d'espoir maintenant dans le résultat de ses ingénieuses opérations, le jeune avocat se hâta de dérouler cette bourre qui contenait peut-être le mot de l'énigme. Il eut soin d'ailleurs de se servir de ses doigts assez délicatement pour ne pas déchirer en dépliant.
 (A continuer.)